

EDITO DU MAIRE

Un brin de reconnaissance déclenche une grande émotion.

Jeudi 23 février 2017 avec les élus de la municipalité je recevais 160 convives pour le repas annuel offert aux aînés du village. Exceptionnel début de réception, lorsque avec les conseillers départementaux et municipaux j'ai remis la médaille de la ville à Mme Marguerite LEVERE. A bientôt 90 printemps dont 26 années employée émérite au service de la commune, toujours très appréciée, Marguerite a été ovationnée par l'assistance.



Déjà nous abordons la deuxième partie de notre mandat.

Intégralement fédérée, l'équipe municipale est parfaitement en place, elle peut suivre et engager les nombreux dossiers et équipements au programme. A la mi-mandat, d'importantes réalisations sont au bilan ; rénovation du clocher et de la mairie, mise aux normes de tous les bâtiments communaux, modernisation des outils de gestion administrative, renouvellement de divers

matériels pour nos services techniques, amélioration des réseaux d'eaux (potable, usées et pluvial), entretien des chemins et fossés, équipements pour l'école, le P.L.U., les voiries des rues longue et vieille ville, etc...

Lors de la deuxième partie de notre mandat, nous allons réaliser les chantiers qui transformeront notre village.

Dans les prochains jours trois opérations concomitantes vont s'ouvrir ; transfert et amélioration du City stade, aménagement du premier tronçon de la voie douce de l'ancienne gare jusqu'à la RD124, viabilité de 3 lots à construire en lieu et place du terrain de tennis. Dans le secteur des Barthes nous allons modeler un terrain de bosses pour VTT, puis la réalisation d'un mini Skate Park. A l'automne débutera le réaménagement de la place des templiers.

Rigueur dans la gestion, ambition pour les projets.

Les décisions de l'état ont rendu plus complexes les montages financiers pour nos investissements. Les performances que nous avons réussies dans la gestion des affaires courantes nous ont permis de contenir la fiscalité à taux constants depuis 2012, malgré l'évolution des charges salariales induites par l'application de la réforme des rythmes scolaires et la baisse des dotations d'état. Le désendettement de la commune est continu depuis 2012. Nous pouvons envisager sereinement l'avenir et nos projets.

Deux dossiers majeurs sont en préparation ; les aménagements du quartier de la Pinède et de la traversée de village, ils sont planifiés à partir de 2019.

« Fil rouge » de toutes nos actions, l'amélioration du service au public est l'objectif constant dans les décisions de l'équipe et lors des arbitrages qui me sont soumis.

Bien à vous
Rémi BOUYALA

AVEC LES ECOILIERS

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 2 mars, les jeunes conseillers se sont réunis pour procéder à l'élection de leur maire et de ses adjoints.

La nouvelle assemblée des enfants se compose comme suit :

Maire : **Noah Fourestier-Consul**

Adjoints : **Loric Maurras** (1er adjoint) - **Noémie Fillon** (2ème adjointe) - **Morgan Mora-Clausson** (3ème adjoint) - **Lou Fontaine** (4ème adjointe).

Les conseillers : **Johan Roques** - **Israé Ayach** - **Noé Clerc** - **Léo Gayraud** - **Dorian Occhuizzi** - **Louise Moncheaux** - **Angéline Moline** - **Maïssiem Boumedien** - **Irina Ortiz** et **Ulysse Contini**.

Remarquable, c'est sans contrainte réglementaire, que nos écoliers ont élu leurs conseillers à parité filles et garçons. Félicitations à tous.



AMENAGEMENTS

A la Médiathèque

Le jardin de lecture est en cours de réalisation par les services techniques : mise en place de l'arrosage automatique sur puits existant, gazon synthétique, gravier. Des plantations seront réalisées avec le concours du service espaces verts de la Communauté d'Agglomération.

Les adhérents, petits et grands, pourront ainsi profiter d'un lieu convivial, propice à la lecture et aux animations.

Terrain de bosses pour VTT

Ardemment réclamé par les plus jeunes il constituera la première étape d'un nouvel espace d'activités. La municipalité a décidé de l'installer sur un terrain communal actuellement sans affectation d'utilisation, à proximité de l'esplanade et en accès direct par la voie douce dont les travaux vont être réalisés cette année.

Une concertation avec le conseil des enfants va s'engager pour adapter et planifier les équipements.

Réseau pluvial en cœur de village

Le bureau d'étude IGEADT a évalué les améliorations nécessaires pour éviter les afflux très importants qui convergent vers la rue du moulin. Les travaux urgents sont en cours. Ils concernent les rues des rosiers, des écoles et longue.

Economie d'Énergie

La commune progresse en économie d'énergie et soigne son esthétique.

Rue achille Levère, de nouveaux candélabres de style rustique, équipés de lampes LED ont remplacé les anciens grands consommateurs d'énergie (lampes ballon).



URBANISME

Quartier de la Pinède

Le plan local d'urbanisme prévoit l'ouverture à l'urbanisation du secteur Pinède. Des zones d'urbanisation à court, moyen et à plus long terme ont été définies.

Il restait à choisir l'outil d'aménagement le mieux adapté à ce projet. Afin de préserver l'intérêt général pour la commune et les contribuables Lézignanais une zone d'aménagement concerté sera proposée. Cela permettra d'engager l'aménagement sans maîtrise foncière totale, de structurer l'urbanisation en respectant un schéma d'ensemble cohérent, de répartir l'intégralité des coûts

d'aménagements sur tous les futurs aménageurs publics et privés.

Sur la zone AU1 du futur quartier de la Pinède, à l'issue des procédures de mise en œuvre, c'est une première tranche de 46 lots constructibles qui seront réalisés. Leur commercialisation est annoncée pour 2019.

Le choix de l'aménageur fera l'objet d'un appel d'offres.



Schéma de principe

City Stade, Voie douce

Le 23 Février 2017, la commission d'appel d'offres a retenu parmi les 6 sociétés candidates, l'entreprise TPSO de Lézignan la Cèbe pour réaliser :

- Le déplacement du city stade dans la pinède,
- La réalisation d'un lotissement de 3 parcelles en lieu et place du city stade – tennis,
- L'aménagement de la voie douce entre la gare et la RD 124.

Le montant des travaux qui devront être réalisés pour la fin du 2ème semestre 2017 est de 183 112 € financés à hauteur de 40 000€ par la Communauté d'Agglomération. Nous sommes en attente des décisions des Conseils Régionaux et Départementaux.

LEZIGNANAIS A L'HONNEUR

Le 28 février avait lieu à la salle polyvalente des Baumes l'assemblée générale du Crédit Agricole consacrée au thème de l'innovation et à sa valorisation sur le plan local.

Ont été mis à l'honneur :

Monsieur Jean Marc Bouchet, président de l'entreprise Quadran (énergies renouvelables) qui a reçu le trophée de l'innovation.

4 élèves du collège de Montagnac : Valentin Clara, **Mattéo Prément, Noah Martinez et Kylian Menella (trois Lézignanais)**, pour leur projet technique, réalisé en classe de 4ème sur le thème « quels seront les moyens de transports en l'an 2050 ». Ils ont imaginé un avion aimant. Grâce à ce projet, ils ont été premiers au concours de leur classe et ont remporté le premier prix de la Business School de Montpellier. Ils ont reçu de la part de Monsieur Didier Michel, Président

de la caisse locale du Crédit agricole de Pézenas, un chèque de 800 € pour financer des voyages scolaires.



Vous êtes invités à entrer dans la tradition des arts et fêtes Languedociennes...

Baptisée en « grande pompe » lors de la fête locale 2016, la CÈBE TOTÉMIQUE a un bel avenir à partager.

La commune va prochainement officialiser par une convention la responsabilité de cette nouvelle activité et mettre à disposition le bulbe totémique.

Les Amis de la cèbe s'engagent, s'organisent et recrutent des participants, accompagnateurs, danseurs et musiciens.

Ils ont nommé Mr Alain MALAFOSSE responsable de ce projet.

Ils ont fait l'acquisition de costumes aux couleurs de notre emblématique bulbe local.

Vous souhaitez (sans limite d'âge) vous former pour danser ou jouer d'un instrument autour du totem lors des manifestations locales ou extérieures à la commune, prenez contact avec l'association Les Amis de la cèbe ou Monsieur Malafosse au 06 23 82 93 78.

Programme Visite de lignes / Hélico 2017 :



Le concessionnaire d'électricité Enedis informe que des visites de lignes HTA allaient avoir lieu au

cours du premier semestre de l'année. Ces visites sont effectuées en hélicoptère à basse altitude .

Deux nouvelles procédures :

Pour vos futurs raccordements aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées vous devez vous



adresser à la CAHM. De nouveaux imprimés de demande de raccordement sont à disposition sur le site internet et en Mairie.

Depuis le 17 Février, le numéro du service d'assistance des réseaux d'eaux de l'intercommunalité est le : **07 87 62 36 81**

ETAT CIVIL :



Cartes Nationales d'Identité (CNI) :

Depuis le 7 mars, les dossiers « papier » de demandes d'établissement ou de renouvellement de carte nationale d'identité doivent être déposés en

Mairie de Pezenas ou dans l'une des 25 autres mairies du département de l'Hérault équipée du dispositif de recueil des données.

Vous trouverez la liste des 25 communes et la possibilité de pré-demande de CNI par voie électronique sur le site www.herault.gouv.fr.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Pour cette nouvelle saison, notre commune s'associe au concours des maisons fleuries 2017 organisé par la CAHM. Les inscriptions se dérouleront **du 1er au 31 mai 2017**. Les bulletins seront mis à disposition à l'accueil mairie fin avril.



La municipalité remerciera tous les participants lors du repas républicain du 13 juillet 2017.

MEMENTO :

PERMANENCES EN MAIRIE :

"MA COMMUNE MA SANTÉ"

L'association ACTIOM propose uniquement sur rendez-vous une permanence le

Mercredi 10 mai 2017 de 9h à 12h.

RENSEIGNEMENTS : par téléphone en appelant au 06.52.24.79.03 ou par mail à lr.mcms@gmail.com

SICTOM : Lundi 27 mars de 14 à 17H.

LES DATES A RETENIR :

9 avril 2017: Vide grenier organisé par le foyer rural dans l'espace bassin du quartier Le Bellevue.

23 avril et 7 Mai 2017 : Elections présidentielles

8 Mai 2017 : Rendez-vous patriotique

Loto organisé par le Foyer Rural

27 mai 2017: Vernissage du salon des arts plastiques qui se déroulera du 27/05 au 07/06 2017.